



PRESENTATION DES SERVICES DE L'ESPACE EMPLOI INTERNATIONAL

Des services à la carte pour :

...Pour vous aider dans le recrutement de personnel à l'étranger

Nous vous offrons une assistante gratuite, confidentielle et personnalisée pour :

- déterminer le(s) profil(s) recherché(s) selon des critères définis en commun ;
- présélectionner des candidatures avant de vous les présenter ;
- définir avec vous les modalités de votre recrutement.

...Pour diffuser largement vos offres d'emploi

Nous disposons de moyens importants pour diffuser vos offres d'emploi international à travers :

- nos sites Internet www.emploi-international.org et www.anpe.fr
- les médias, radio, presse, télévision.
-

...Pour vous apporter un conseil juridique avec Expa-Conseil

Notre service Expa-Conseil basé à l'EEI de Paris vous propose une assistance spécialisée, juridique et administrative sur l'expatriation (réglementation de l'emploi, législation fiscale et sociale du pays d'accueil, contrat de travail, etc...)

Selon vos besoins, vous pouvez choisir entre deux formules :

- la consultation spécialisée sur un sujet précis lié au départ d'un salarié pour l'étranger ;
- le traitement et le suivi complet d'un dossier d'expatriation.

Vous êtes prioritaire lorsque vous nous avez confié vos recrutements.

...Pour promouvoir la mobilité des jeunes professionnels

L'EEI gère les accords ANAEM de jeunes professionnels. Ils permettent à des jeunes qui ont un projet professionnel de développer leur connaissance des marchés européens ou d'avoir une expérience professionnelle à l'étranger et aux entreprises d'employer ces jeunes pendant une durée déterminée (18 mois maximum) en facilitant toutes les démarches administratives et juridiques liées à l'emploi de ressortissants étrangers sur le territoire national.